

En Gironde, comme ailleurs une rentrée sans ministre... avec des classes chargées, avec un manque de personnels

Au moment où a lieu la rentrée des élèves dans les collèges et lycées de Gironde, le constat est le même que dans le reste de l'académie et du pays.

La ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, n'est plus ministre mais se maintient sans aucune légitimité aux affaires pour poursuivre ou mettre en œuvre les réformes que les personnels avec les parents d'élèves ont massivement rejetées :

- le Choc des savoirs et ses « groupes de besoins »,
- le Pacte et ses remplacements-garderie, la prépa seconde et son programme non cadré nationalement alors que le brevet des collèges n'est plus la condition d'accès au lycée,
- l'acte 2 de l'école inclusive qui supprime des places dans les établissements médico-sociaux et augmente le nombre d'élèves par AESH au lieu de créer des postes supplémentaires.

Tout se passe comme si les personnels enseignants, de vie scolaire, les AESH, les parents mais aussi les personnels de direction ne s'étaient jamais mobilisés !

La « ministre » prétend gérer les affaires courantes. Qu'est-ce que cela donne sur le terrain ?

Gérer les affaires courantes, cela signifie ignorer délibérément la réalité de la rentrée :

- Des classes sont saturées : les classes de sixième flirtent les 28 élèves et les dépassent au collège d'Ambarès par exemple, les autres niveaux flirtent avec des effectifs de 29 à 30, voire 31 comme au collège de Mios. Les collègues de ce collège se sont mis en grève à la rentrée pendant deux jours et ont obtenu 11,5 h pour dédoubler des cours. La DASEN adjointe affirme ne pas pouvoir faire plus car il faut des moyens aussi ailleurs
- Dans les lycées, les classes flirtent avec les 35, la DASEN adjointe, vue en audience, reconnaît elle-même que les STMG sont chargées et qu'avec les arrivées d'élèves pendant les vacances, les groupes de spécialités en terminale générale dépassent les 35 élèves allant même jusqu'à 38. Elle va donc chercher à leur donner des moyens, mais reconnaît « qu'elle ne pourra peut-être pas en donner partout ». Toujours en lycée, selon les sources du ministère, le ratio Heure/Elève des lycées privés sous contrat est, dans beaucoup d'académie – dont la nôtre – supérieur à celui des lycées publics. Ne faudrait-il pas que les fonds publics aillent aux établissements publics qui manquent cruellement de moyens ?
- Des emplois du temps parfois difficiles à réaliser pour les enseignants et pour les élèves. Au collège Jean Jaurès de Cenon, les principaux sont obligés de refaire les emplois du temps.
- Dans beaucoup d'établissements des classes sans professeur principal : De nombreux collègues ont refusé cette fonction tant la charge de travail est devenue insupportable et en particulier avec l'organisation imposée par le Choc des savoirs.
- Il manque des AED, comme à l'ÉREA d'Eysines, ou comme au collège Sainte Eulalie qui avait demandé de 2 AED supplémentaires vu l'augmentation des effectifs et n'en a eu que 0,4.
- Il manque des AESH comme à Blaye...
- Des postes non pourvus notamment en français, en mathématiques et en technologie, comme à (Castelnau, Saint André de Cubzac, Carbon Blanc, Sainte Eulalie, ...)

Comment les pourvoir quand il manque 3000 postes nationalement et que les étudiants, dégoûtés par les conditions de travail dans l'Éducation nationale, boudent les concours ?

- Si la ministre et l'administration locale tentent de promouvoir le Pacte comme solution interne au remplacement, le refus des collègues de participer à ce dispositif n'a toutefois pas du tout faibli puisque les parts de Pacte ont été réduites dans les établissements.

Nous constatons enfin la poursuite de la territorialisation de l'école ; en effet, pas un collège n'appliquera de la même manière le « choc des savoirs » ; parfois ce n'est pas appliqué, parfois ce sont des groupes hétérogènes... Plus la réforme du « choc des savoirs » est appliquée, plus la désorganisation des collèges est grande !

A noter que les moyens pour ces groupes ont été pris sur les autres disciplines. Pour FO, une seule solution, il faut abroger le « choc des savoirs » et avoir enfin les moyens nécessaires et suffisants à la réduction des effectifs dans toutes les disciplines.

Le constat est donc accablant en cette rentrée !

La FNEC FP-FO qui a déposé un préavis de grève couvrant la période du mois de septembre pour soutenir toutes les initiatives, revendique l'abrogation immédiate de la réforme du « Choc des savoirs », la création de tous les postes nécessaires, le rétablissement de l'heure de techno en 6e et de tous les moyens confisqués, l'abrogation de la réforme des lycées et de la plateforme Parcoursup !